

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
Arrondissement de NANCY
CANTON DE MALZEVILLE
COMMUNE DE LAÎTRE-SOUS- AMANCE

COMMUNE DE LAÎTRE-SOUS-AMANCE

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2020

Nombre de membres en
Exercice : 09
Présents : 08
Votants : 08

Date de convocation :
25/06/2020

Date d'envoi en Préfecture :
02/07/2020

Date d'affichage :
02/06/2020

L'an deux mil vingt, le premier juillet, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Laître-sous-Amance, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale du 25 juin 2020, sous la présidence de M. Mickaël MEVELLEC, le Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Mmes Sophie BONNEAU, Véronique CROIX LEGAT, Marie, LIE,
Mrs Bertrand CHATEAUX, René BATTISTIN, Denis DEVENEY, Patrick FIORLETTA, Thomas LEJEUNE, Mickaël MEVELLEC et Christian PIEDALLU,

ETAIENT ABSENTS: Mme Jeanne-Marie MANONVILLERS

POUVOIRS : //

Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Christian PIEDALLU.

D-20/2020 – DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales, le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions, afin de favoriser une bonne administration communale.

Sont proposées au Conseil les 13 délégations suivantes au maire pour la durée du mandat :

- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;
- De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation de prêts et emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts
- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas 12 ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien dans les conditions que fixe le conseil municipal ;

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal ;
- De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé de 50000 € par le conseil municipal ;

Les compétences déléguées par le conseil municipal pourront faire l'objet de l'intervention du premier adjoint en cas d'empêchement du maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D-21/2020 – DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

Au-delà de la délégation de signature, la délégation de fonction attribuée aux adjoints intègre aussi le suivi des dossiers dans les matières déléguées ci-dessous.

Sur proposition du Maire, les délégations suivantes sont données :

- 1^{ère} adjointe : Mme Sophie BONNEAU
 - Finances et budget
 - Communication (externe et interne)
 - Etat Civil

En conséquence de quoi, elle aura délégation pour signer :

- Des contrats de prêts et d'emprunts (dans la limite fixée par le Conseil)
- Des lignes de trésorerie à hauteur de 50 000€
- Les documents d'urbanisme
- Les documents comptables
- Les documents d'Etat Civil
- Des courriers en recommandé

- 2^{ème} adjoint : M. Thomas LEJEUNE
 - Travaux, urbanisme et gestion du patrimoine communal
 - Sécurité incendie
 - Scolaire et périscolaire

En conséquence de quoi, il aura délégation pour signer :

- Les documents d'urbanisme
- Les reçus de matériel
- Les documents d'Etat Civil
- Des courriers en recommandé

- 3^{ème} adjointe : Mme Véronique CROIX-LEGAT
 - Action sociale et solidaire
 - Valorisation du patrimoine et embellissement du cadre de vie
 - Ecologie et développement durable

En conséquence de quoi, elle aura délégation pour signer :

- Les documents d'Etat Civil
- Des courriers en recommandé

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D-22/2020 – TAUX TFB ET TFNB

Vote des taux selon proposition du Maire, sans augmentation par rapport à 2019 :

Taxe Foncier Bâti :	12,05%
Taxe Foncier Non Bâti :	29,39%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D-23/2020 – CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID)

Une liste de 24 contribuables (dont les membres de l'équipe municipale) est présentée au Conseil. Elle sera proposée au directeur départemental des Finances Publiques 54 pour constituer notre CCID. Il choisira dans cette liste 6 commissaires titulaires et 6 suppléants.

Cette commission qui se réunit 1 fois/an tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : avis sur les modifications d'évaluation des locaux d'habitation, révision des valeurs locatives des locaux professionnels, détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs, coefficient de localisation).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D-24/2020 – COMMISSION APPEL D'OFFRES

Se proposent comme titulaires : Thomas LEJEUNE, Denis DEVENEY et René BATTISTIN, le Maire étant membre de droit.

Est suppléant : Christian PIEDALLU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D-25/2020 – PROPOSITION D' ACTIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES POUR 2020

Le Maire rappelle qu'il est membre de droit de chaque commission, donc ne figure pas dans la composition de chacune d'elles.

Synthèse des présentations effectuées par chaque responsable de commission :

- Travaux/urbanisme : Thomas LEJEUNE présente les divers travaux prévus d'ici à fin 2020, parmi lesquels : le remplacement des pavés par du bitume rue des trois évêchés (+ enduit coloré si possible), le regroupement des compteurs électriques, le ravalement de façade du local technique, la resécurisation du dépose-minute pour accès à la future MAM rue Sophie de Bar, la sécurisation pour piétons du virage entre place Coty et rue T. de Bar (peinture au sol et panneaux), le repositionnement des piétons (notamment vers rue Thierry de Bar), la réparation ou remplacement des 2 radars pédagogiques, non adaptés (achat/installation), et le nettoyage de tous les monuments et fontaines pour mise en valeur.

Par ailleurs, il présente les pistes de travaux probables au 1^{er} trimestre 2021, parmi lesquels : une réflexion collective sur piétonnisation/embellissement de la place Coty et modification du stationnement, la remise en état du sentier entre Laître et Amance, la mise en place de bancs publics

à divers endroits du village, l'aménagement de l'aire de jeux et espace sportif, une réflexion collective sur modifications (ou non) du plan de circulation/sécurisation de la voirie, l'amélioration de l'éclairage public (points noirs/...)

Il indique également que des formations sont prévues pour M. TRANCHANT d'ici fin 2020 (habilitation électricité en septembre), et qu'une permanence com com concernant l'enquête publique PLUI se tiendra en mairie le 8 septembre de 14h à 16h.

- Scolaire/périscolaire : Thomas LEJEUNE présente le bilan du Conseil SIS. Les élections du président/Vice-président ont été réalisées, un emprunt de 400 000€ a été réalisé. 126 enfants pour 5 classes l'an prochain. Equipe de 5 enseignantes et 8 salariées SIS (animatrices/secrétaire/agents d'entretien).
- Embellissement du cadre de vie / écologie : Véronique CROIX-LEGAT présente les premiers travaux réalisés : fleurissement des massifs derrière l'église (le long de la façade, dans l'auge, derrière le presbytère), déplacement des Berberis rue Thierry de Bar. 3 massifs ont été réalisés aux 3 entrées du village (rosiers et lavandes), les massifs seront complétés à l'automne. Une partie de la fontaine a été comblée et fleurie place Coty, l'autre devrait être remise en eau (si possible). 14 volontaires ont prêté main forte lors d'une journée réservée à la plantation, le lundi 29 juin. Une deuxième vague de plantations est prévue en septembre/octobre. Des bacs sont prévus pour l'automne (façade de l'église, de la mairie, sur les écluses, ...). Plusieurs séquences de plantations sont prévues dans les années à venir sur différents points du village. Celles-ci sont présentées et recensées sur une carte du village conçue par Christian PIEDALLU. Le but est également d'impliquer la population et de l'inciter à fleurir devant les maisons. Il est prévu de s'inscrire l'an prochain aux villages fleuris.
- Action sociale et solidaire : Véronique CROIX-LEGAT indique que l'action inscrite dans notre programme de campagne et entamée dès le confinement vers les personnes dépendantes va continuer (M. TRANCHANT ramasse leur tri sélectif et discute un peu avec elles tous les 15 jours). Un petit déjeuner citoyen est également prévu à intervalle régulier. Un écrivain public se tiendra en même temps que le repair café pour aider des personnes en mal de numérique ou nécessitant de l'aide pour le remplissage de documents administratifs. Des sorties en direction des seniors seront organisées sur des lieux assez proches (musée, visites, théâtre...) dont une d'ici fin 2020. Le repas des aînés (mi-janvier 2021) sera ouvert aux autres Lâtrons moyennant une petite participation financière. Enfin, sur condition de ressources, mise en place de petites aides financières en cas de besoin (enfants, adultes, personnes âgées).
- Communication : Sophie BONNEAU présente les futurs moyens de communication pour mieux informer la population de la vie locale : une page Facebook est créée et active très prochainement. Le site internet est en cours de création (actualités, infos école, associations, docs administratifs ...) avec production de newsletters régulières. Un bulletin municipal arrivera à l'automne puis tous les 6 mois, avec les brèves du conseil municipal, etc ... Enfin, une appli « Panneau pocket » qui permet d'avoir des infos urgentes gratuitement sur son smartphone sera proposée aux habitants.
- Qualité de vie : Patrick FIORLETTA présente les activités prévues : le co-voiturage, le lien avec les associations, le pack « nouvel habitant » (panier gourmand, gratuité à diverses activités locales, présentation des élus, documentation ...). M. FIORLETTA a été discuter avec les habitants de la rue Charles de Gaulle au regard des nuisances ressenties liées à l'association « Grange Cars », puis M. FIORLETTA et Mickaël MEVELLEC ont rencontré leurs dirigeants pour échanger et trouver des solutions constructives. Grange Cars vient de réaliser un règlement intérieur pour leurs adhérents à notre demande. Des propositions ont été faites et une convention est en cours pour libérer des places de parking devant la grange, laisser libre la circulation dans la rue, éviter les attroupements, et stopper les nuisances sonores le soir après 21h et le dimanche après-midi. La mairie suivra la mise en œuvre effective de la convention signée avant la rentrée. Volonté que l'association contribue sereinement à la vie du village par des actions régulières.
- Démocratie participative : Christian PIEDALLU annonce que des réunions publiques seront réalisées à intervalles réguliers (1 à 2 par an). La première aura lieu à l'automne sur le thème de l'aménagement de la place Coty et la sécurisation de la voirie (rue des 3 évêchés et chicanes aux entrées du village).

- Syndicat Omnisport (SOGC) : Mickaël MEVELLEC informe que le Conseil SOGC pour élection du Président/Vice-Président aura lieu le 9 juillet à Agincourt

D-26/2020 - Subvention aux associations et syndicats

Sur proposition du Conseil, les subventions suivantes sont accordées pour 2020 :

Foyer Rural : 600€
Airpas : 100€
SOGC : 450€

Par ailleurs, il est précisé qu'une aide en nature, à savoir la mise à disposition exclusive d'un local et la prise en charge des frais d'électricité s'y référant (supérieur à 1000€), est attribué à l'association du Haut Rouault.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 2 abstentions et 6 voix pour, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

A signaler que Mickaël MEVELLEC et Christian PIEDALLU n'ont participé ni aux discussions ni au vote concernant le Foyer Rural (ceux-ci étant encore actuellement dans l'exécutif de cette association).

D-27/2020 - Recrutement d'un adjoint technique

Après étude des candidatures, il a été décidé l'embauche de Mme Sandrine BRIESACH en tant qu'agent d'entretien pour 3h/semaine (2 x 1h30, le mardi matin et le vendredi après-midi), sur un CDD de 2 ans, au grade d'adjoint technique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D-28/2020 - Recrutement d'un adjoint administratif

Après étude des candidatures, il a été décidé l'embauche de Mme Prescyllia GILLET en tant que secrétaire de mairie pour 14h/semaine dans un premier temps, sur un contrat de 2 ans, au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Son indice sera positionné en fonction de son expérience antérieure dans la fonction publique territoriale. Début du contrat début août.

En plus du travail habituel, Mme GILLET sera chargée de communication et assistera à chaque CM. Un travail régulier d'archivage lui sera aussi demandé.

Dès que possible (de son côté), son poste évoluera pour atteindre 17 à 18 heures/semaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition ci-dessus décrite.

D29-2020 - Présentation et vote du budget primitif 2020

Sophie BONNEAU présente les principes et les chiffres du BP 2020 à l'assemblée.

Il en ressort :

- En section « fonctionnement » : 201 487 € en recettes et dépenses.
- En section « investissement » : 389 334 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'accepter** la proposition concernant le budget primitif élaboré par Sophie BONNEAU et Mickaël MEVELLEC est acceptée par les membres du Conseil. (cf documents annexes distribués lors du Conseil).

**D-30-2020 - Adhésion à EPA MMD54 pour finaliser l'adhésion à SPL Xdemat
Désignation du représentant à l'AG de SPL Gestion Locale
Rapport d'activité 2019 de la SPL Gestion Locale**

La Société Publique Locale SPL-Xdemat a été créée pour répondre à un objectif de mutualisation et de coopération en matière d'urbanisme, pour réaliser des opérations d'aménagement et des opérations de construction.

Cette Société Publique Locale a également pour objet la fourniture de prestations liées à la dématérialisation, notamment par la gestion, la maintenance, le développement et la mise à disposition des outils au profit des collectivités actionnaires.

Le Conseil, après en avoir délibéré et compte tenu de l'intérêt pour la commune d'une telle structure, décide, **à l'unanimité** :

- d'adhérer à l'EPA MMD 54
- d'approuver les statuts et le rapport d'activité 2019,
- de désigner M. Thomas LEJEUNE comme son représentant titulaire à MMD (54), et M. Denis DEVENEY comme son représentant suppléant,
- d'approuver le versement de la cotisation annuelle correspondante

➤ Liste des délibérations :

- D-20/2020 – Délégations du Conseil Municipal au Maire
- D-21/2020 – Délégations du Maire aux Adjointes
- D-22/2020 – Taux TFB et TFNB
- D-23/2020 – Constitution de la CCID
- D-24/2020 – Commission appel d'offres
- D-25/2020 – Propositions d'actions des commissions communales pour 2020
- D-26/2020 – Subventions aux associations
- D-27/2020 – Recrutement d'un adjoint technique
- D-28/2020 – Recrutement d'un adjoint administratif
- D-29/2020 – Présentation et vote du budget primitif 2020
- D-30/2020 – Adhésion à EPA MMD54 pour finaliser l'adhésion à SPL Xdemat, Désignation du représentant à l'AG de SPL Gestion Locale, Rapport d'activité 2019 de la SPL Gestion Locale

➤ Signatures :

René BATTISTIN

Sophie BONNEAU

Bertrand CHATEAUX

Véronique CROIX LEGAT

Denis DEVENEY

Patrick FIORLETTA

Thomas LEJEUNE

Marie LIE

Jeanne Marie MANONVILLERS

Absente

Mickaël MEVELLEC

Christian PIEDALLU